

# **L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MANAGE CONSTITUE UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT D'OUVRIERS ÉLECTROMÉCANICIENS DE NIVEAU D4**

## **Missions**

La fonction est exercée sous la direction du responsable du service bâtiments. L'ouvrier qualifié D4 exercera les missions suivantes :

- Assurer les travaux et entretiens des installations électriques ;
- Lire, interpréter et savoir réaliser un schéma électrique (unifilaire et position) ;
- Vérifier les organes de sécurité (circuits de secours) ;
- Réaliser une installation électrique, téléphonique, informatique,... ;
- Être capable de rédiger des plans sur un logiciel DAO ;
- Calculer le matériel et les quantités de matériaux nécessaire pour faire réaliser un devis d'une installation électrique ;
- Diagnostiquer et intervenir sur une panne ;
- Savoir interpréter les remarques d'un rapport d'organisme agréé et mettre en conformité les installations ;
- Savoir utiliser les appareils de mesures liés à sa fonction (multimètre, ohmmètre, mesureur d'isolement,...) ;
- Capable de programmer, modifier, mettre en service et réparer des systèmes de commande de puissance, de régulation, de programmation de chauffage,... ;
- Être capable de réaliser des travaux de base d'installation de chauffage, sanitaire,... (remplacement boiler, robinetterie, pose de tuyaux,...) ;
- Être capable de travailler en hauteur et de conduire des véhicules ou engins requis dans ses activités (une nacelle, un lève-charge, un élévateur, un échafaudage,...) ;
- Participer, en support, à la maintenance des contrats d'entretien avec une société extérieure (alarme intrusion, alarme incendie, ...) ;
- Nettoyage, entretien et rangement du matériel, des véhicules et des locaux techniques.

## **Qualités professionnelles**

- Ponctualité et flexibilité au niveau des horaires (garde) ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Travailler seul ou en équipe ;
- Travailler de manière précise, rigoureuse et qualitative ;
- Bonne expression orale et écrite ;
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement ;
- Respecter la déontologie, appliquer la réglementation spécifique et les instructions de la hiérarchie ;
- Être capable de faire face à une situation imprévue ;
- Faire preuve de polyvalence.

## **Conditions requises**

- Être titulaire d'un diplôme ou certificat de niveau secondaire supérieur en électromécanique, électro-automatisation ou électricité ou assimilé ;
- Disposer d'une expérience dans le domaine de minimum 3 ans ;
- Être titulaire d'un permis B obligatoirement (le permis BE, C ou CE est un plus) ;
- Bonne connaissance de la langue française.

## **TYPE DE TRAVAIL**

### **Régime de travail :**

temps plein de jour (36 h / semaine)

### **Type :**

CDD de 6 mois renouvelable (en vue d'un CDI)

### **Commentaires additionnels :**

36 heures / semaine

augmentations annuelles

prime de fin d'année

chèque-repas (valeur faciale de 5,19 €)

possibilité de souscrire une assurance hospitalisation à des conditions avantageuses

base : 26 jours de vacances annuelles (+ congés complémentaires)

La Commune adhère à un service social collectif proposant :

- \* une possibilité d'intervention dans les frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation, sous certaines conditions,
- \* des séjours de vacances à prix attractifs (via POLLEN),
- \* une intervention dans les frais funéraires du bénéficiaire ou d'un membre de son ménage,
- \* une prime de naissance ou d'adoption
- \* une intervention annuelle pour enfant handicapé
- \* une prime de mariage ou de cohabitation légale

Les candidats devront réussir un examen dont le programme est le suivant :

#### **Première épreuve éliminatoire (20 points)**

Epreuve écrite relative aux connaissances professionnelles et à la sécurité.

#### **Deuxième épreuve éliminatoire (30 points)**

Epreuve écrite et théorique en rapport avec la spécificité de la fonction.

#### **Troisième épreuve éliminatoire (30 points)**

Epreuve pratique en rapport avec la spécificité de la fonction.

#### **Quatrième épreuve éliminatoire (20 points)**

Epreuve orale permettant d'apprécier la maturité et l'aptitude à la fonction considérée.

Les candidats doivent, pour être déclarés admissibles, obtenir 50% dans chaque épreuve et 60% au total général

## **CONTACT**

Pour tout renseignement, contactez la gestion des ressources humaines au 064/518.273

## **MODALITES DE CANDIDATURE**

Adressez votre candidature **PAR RECOMMANDÉ** (lettre de motivation et curriculum vitae et documents repris ci-dessous) **AU PLUS TARD POUR LE 31.01.2023**, à l'adresse suivante :

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MANAGE  
SERVICE GRH  
PLACE ALBERT 1er, 1  
7170 MANAGE

- un extrait du casier judiciaire modèle 1 délivré moins de 2 mois avant la date limite de réception des candidatures,
- une copie du diplôme requis,
- une copie du permis de conduire,
- une copie de la carte d'identité,
- une attestation d'emploi justifiant une expérience de 3 ans minimum dans le domaine.

**En cas de dossier incomplet, la candidature sera considérée comme nulle et non avenue.**

## Ouvrier D4 Electromécanicien, ouvriers de voirie D2 et D4

### FICHE DE DESCRIPTION DU POSTE DE TRAVAIL

Dans l'exercice de ses fonctions, le travailleur concerné doit mettre en œuvre un certain nombre d'aptitudes et de capacités dans un (ou plusieurs) environnement(s) déterminé(s). Parmi celles qui sont mentionnées ci-dessous ...

Ce descriptif n'exclut bien sûr pas la recherche d'aménagement raisonnables en vue d'ajuster la situation de travail aux aptitudes du (candidat) travailleur.

L'aptitude/capacité en question est très souvent sollicitée et exigée :

rester assis
rester debout
rester à genoux
rester accroupi
rester courbé
changer de position
Marcher
monter/grimper
conduire des véhicules
travailler à faible hauteur (jusqu'à 2 ou 3 mètres)
travailler à grande hauteur
soulever des charges au-dessus des épaules
soulever + de 20 kg
transporter + de 20 kg
avoir un bon équilibre
utiliser les bras/épaules
utiliser les jambes/hanches
bouger le torse/le tronc
bouger la tête
bouger les mains
bouger les doigts
coordonner les membres supérieurs
coordonner les membres inférieurs
Voir
Entendre
Tolérance à :
au bruit
aux vibrations
aux poils, pollens, pous- sières, à la farine
à l'humidité
aux travaux à l'extérieur
à la chaleur
au froid
aux courants d'air
comprendre des instructions simples
être attentif, concentré
apprendre de nouvelles tâches

L'aptitude/capacité en question est parfois nécessaire :

<i>rester</i> sur une échelle
travailler mains au-dessus des épaules
Parler/s'exprimer
Tolérance à :
à la lumière
au manque de lumière
aux solvants/teintures/ peintures
aux travaux à l'intérieur
comprendre des instructions complexes
analyser un problème, une situation ...
écrire